

REMETTRE DE L'ORDRE

PLUS DE MOYENS POUR LES FORCES DE L'ORDRE

- / +5 milliards d'€ pour moderniser les moyens d'action de nos forces de l'ordre
- / Davantage d'effectifs de police et de gendarmerie sur le terrain
- / Des polices municipales armées et obligatoires dans les villes de plus de 5 000 habitants
- / Des « brigades coup de poing » associant police, gendarmerie, justice et fisc pour reconquérir les territoires abandonnés aux trafiquants et aux mafieux

1 an de prison ferme minimum pour les agresseurs des dépositaires de l'autorité publique : forces de sécurité, élus, professeurs...

JUGER VITE ET BIEN

- / Hausse de 50 % sur 5 ans des moyens des tribunaux
- / Recrutement de 16 000 juges, procureurs, greffiers et gardiens de prison
- / Des procédures pénales 2 fois moins longues grâce à la numérisation et la simplification
- / Les violences et délits du quotidien jugés en moins de 6 mois et les flagrants délits en comparution immédiate
- / Des juges spécialisés pour les violences conjugales avec instruction en 72H et ordonnance de protection en 6 jours
- / Les squatteurs de logements expulsés

L'insécurité et l'impunité ne sont pas des sentiments mais bien une réalité pour trop de Français. Pour que la peur change de camp, il faut un choc d'autorité. Dès l'été 2022, je ferai voter une loi de modernisation de la sécurité et de la justice, assortie de moyens considérables. Grâce à elle, les sanctions seront enfin exécutées.

PRISON 20 000 PLACES DE PRISON SUPPLÉMENTAIRES POUR GARANTIR L'EXÉCUTION DES PEINES

Pour répondre à l'urgence, des centres de détention seront aménagés dans des bâtiments publics désaffectés pour les délinquants. Le nombre de centres éducatifs fermés pour les mineurs délinquants sera doublé.

IMPUNITÉ ZÉRO POUR LES DÉLINQUANTS

- / La majorité pénale abaissée de 18 à 16 ans
- / Retenues sur salaires et suspension des allocations pour frapper les délinquants au portefeuille
- / Des peines planchers pour les délinquants multirécidivistes violents et les trafiquants de stupéfiants
- / Des sanctions aggravées pour les actes commis dans les « quartiers de reconquête républicaine »
- / Un cyber-parquet pour combattre la pédophilie ou le harcèlement sur Internet
- / Exclusion du logement social des auteurs de troubles et des personnes condamnées pour trafic et violence

« Le droit à la sécurité pour tous sera inscrit dans la Constitution. »